EXPRESSIONS DES GROUPES POLITIQUES

NOVEMBRE 2026

GROUPE "AVEC VOUS POUR ALLENNES"

Le Maire a dans ses missions la responsabilité de veiller à la sécurité de tous les habitants. C'est dans cette optique que la modification du plan de circulation de la rue du Marais a été décidée. Cette mesure fait suite aux comportements dangereux constatés, notamment au non-respect du Code de la route et aux incivilités de certains usagers. Elle fera l'objet d'une évaluation et sera réexaminée selon les résultats. Nous espérons que cette décision permettra à chacun de prendre pleinement conscience des risques liés à ces comportements et contribuera à améliorer durablement la sécurité de tous. Par ailleurs, l'évolution de nos modes de vie et l'augmentation du nombre de véhicules par foyer nous conduisent aujourd'hui à réfléchir plus largement à l'organisation de la circulation dans notre commune. Afin de concilier les besoins de déplacement de chacun avec la sécurité et la qualité de vie de tous, une étude globale du plan de circulation devra être engagée, dans une démarche de concertation et de consultation, afin que chacun puisse s'exprimer et contribuer à la réflexion.

GROUPE "ENSEMBLE POUR ALLENNES"

Le mois d'octobre a encore été le théâtre de tensions entre la municipalité et les allennois. La restriction de circulation dans le rue du Marais vous a fait réagir. Même si cette mesure a été prise en urgence pour des raisons de sécurité, nous avons déploré le manque de concertation et de communication préalables. Il faut rappeler que ces désagréments durent depuis les travaux modifiant la structure de la rue. Nous avons eu l'occasion de signifier notre mécontentement et de discuter de l'avenir de la situation. On nous a garanti une mesure provisoire qui fera l'objet d'une étude globale par un groupe de travail. Notre préoccupation majeure reste la situation des infrastructures communales et la découverte d'obligation d'interventions dont nous n'avons pas pu nous rendre compte avant la campagne électorale. Il faut se rendre à l'évidence, les urgences vont prendre priorité aux développements. Une communication à ce sujet sera nécessaire dans un point à date comme nous avions promis. Nous restons à votre écoute pour recueillir vos remarques et réflexions.

Direction de la Publication : Madame le Maire, Carine VANDAELE